



## **OFFRE D'EMPLOI** **ANIMATEUR RENFORT INCLUSION H/F** **Référence Pôle emploi 184XYST**

Les **accueils périscolaires et extrascolaires** sont une composante essentielle de la politique éducative de la Ville de Mios. Les enfants sont accueillis le matin et le soir dans 6 accueils périscolaires, et dans 5 lieux le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires.

La commune de Mios a adopté en 2023 son « **Projet Educatif de Territoire** » 2023-2026, élaboré en concertation avec tous les acteurs qui agissent auprès des 0-25 ans : enseignants, animateurs, agents techniques, parents d'élèves, acteurs de la petite enfance, DITEP, associations, etc.

Le recrutement de l'animateur « renfort inclusion » répond au 6<sup>ème</sup> objectif du PEDT « **Offrir un cadre inclusif, bienveillant et exigeant** » et est rendu possible grâce aux moyens mobilisables par le « Complément inclusif » de la CAF.

### **Animateur « renfort Inclusion » H/F**

#### **Poste à pourvoir en Contrat à durée déterminée de 12 mois**

Poste à temps complet (80% inclusion ; complément en animation péri et extra-scolaire)  
A pourvoir à partir du 01/03/2025

#### **Activités principales :**

- **Identifier les besoins des enfants porteurs de handicap ou à besoins spécifiques**, en lien étroit avec les partenaires (directrices périscolaires, enseignants, professionnels de santé, AESH, parents) et **étudier les conditions de leur inclusion** sur les différents temps (accueil sur place, sorties, mini-camps).
- Faire des points réguliers avec la Directrice enfance-jeunesse et les Directrices d'APS/ALSH pour **identifier les besoins de renfort sur les accueils** (accueils périscolaires du matin et du soir, mercredis et vacances scolaires) sur les 4 groupes scolaires de la commune.
- **Venir renforcer les équipes d'animation, en fonction des besoins identifiés**, pour la prise en charge des enfants porteurs de handicap ou à besoins spécifiques.
- Préparer et animer, pour tous les enfants, **des ateliers de sensibilisation, des jeux, des activités manuelles, des activités socio-culturelles sur le thème du handicap**. Travailler avec le chargé de coopération sur la proposition d'un « **forum handicap** » dans la ville.
- Travail avec les directeurs et les animateurs sur **le caractère inclusif des projets pédagogiques** et des activités proposées dans **les programmes d'animation**.
- Participer au **recensement des enfants porteurs de handicap**, en lien avec le service jeunesse, le chargé de coopération et le Pole Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL). Participer au **recensement et au suivi des PAI**, avec l'assistant sanitaire des accueils.
- Observer **l'aménagement des locaux** et le **matériel pédagogique utilisé** et proposer des adaptations : « malle handicap », salle à émotions, tente permettant des moments de répit...

#### **Activités secondaires :**



**OFFRE D'EMPLOI**  
**ANIMATEUR RENFORT INCLUSION H/F**  
**Référence Pôle emploi 184XYST**

- Renforcer les équipes d'animation sur le temps périscolaire (matin, pause méridienne, soir), sur les mercredis et pendant les vacances scolaires

**Profil demandé :**

- Expérience dans le domaine de l'animation et/ou du handicap appréciée
- BAFA (ou équivalence) souhaité
- Permis B

**Savoirs :**

- Connaissance du rythme et des besoins de l'enfant ayant des besoins spécifiques et du handicap
- Connaissance du milieu scolaire et péri et extra-scolaire

**Savoir-faire :**

- Maîtrise des outils bureautiques appréciée
- Maîtrise des techniques d'animation

**Savoir-être :**

- Bonne qualité relationnelle, intérêt pour le travail en équipe
- Dialogue et écoute en direction des enfants, des familles et des équipes d'animation
- Capacité à s'adapter
- Patience et capacité de prendre du recul

**Pour candidater :**

Veillez adresser votre CV, votre lettre de motivation et votre dernier arrêté de situation par courrier :

À l'attention de Monsieur le Maire de Mios – Place du 11 Novembre – 33380 MIOS

Ou par email à l'adresse : [rh@villemios.fr](mailto:rh@villemios.fr)

**Date limite de candidature : 31/12/2024**